



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
J0N 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR
DES TRAVAUX DE REMBLAI ET DÉBLAI
SECTEUR DÉSTRUCTURÉ ET PÉRIMÈTRE URBAIN
DE PLUS DE 200 m³ (262 ve³)**

**Coût 1000\$ + 10 \$/10 M³ jusqu'à concurrence de 25 000 \$
Dépôt 2 500 \$**

Date de la demande :		Demande reçue le :	
<input type="checkbox"/> Propriétaire		<input type="checkbox"/> Demandeur (procuration obligatoire)	
Nom :	_____	Ville :	_____
Adresse :	_____	Code Postal :	_____
Téléphone :	_____	Courriel :	_____
Emplacement des travaux : _____			
Date prévue des travaux :	_____	Date prévue de la fin des travaux :	_____
		Coût approximatif des travaux :	_____
Exécutant des travaux			
<input type="checkbox"/> Cocher si propriétaire			
Nom :	_____	Téléphone :	_____
Adresse :	_____	Code postal :	_____
Ville :	_____	No RBQ :	_____
		No NEQ :	_____

Documents requis	En annexe
<ul style="list-style-type: none">• Une copie d'un plan identifiant l'ensemble des bâtiments situé sur le terrain• Une description du type d'aménagement projeté• Une copie de l'engagement dûment signé par le demandeur et, si ce demandeur est une personne morale, également par les administrateurs ou dirigeants, à l'effet que le remblai sera exempt de tout contaminant. Cet engagement inclut l'obligation de procéder à la réhabilitation du site, à ses frais, si le remblai contient une contamination supérieure aux critères prévus pour l'usage projeté, conformément aux normes et guides du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs• Un (1) rapport produit par un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs du Québec contenant les informations suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Une justification des travaux de déblai ou de remblai projetés;○ La nature et la quantité prévues des matériaux qui seront utilisés pour procéder au déblai ou au remblai;○ Un plan directeur de drainage des eaux de surface concernant le site pour lequel la demande de déblai ou de remblai est soumise, la manière dont le drainage sera effectué et ses impacts sur les propriétés voisines;○ La durée prévue des travaux.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/>

